## **Conseil communautaire**



## Lundi 29 septembre 2025 - 18h Siège de la CdC (Mazères) ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 7 juillet 2025
- 2. Compte rendu des décisions et arrêtés pris par le Président dans le cadre de ses délégations
- 3. Compte rendu des marchés de plus de 5 000 €HT signés par le Président dans le cadre de ses délégations entre le 13 juin 2025 et le 18 septembre 2025
- 4. Produits irrécouvrables
- 5. Décisions modificatives
- 6. Constitution d'un groupement de commande entre la CdC et les communes
- 7. Adhésion à l'association 3AR Achats publics responsables en Nouvelle Aquitaine
- 8. Cession d'un minibus à Sud Gironde Mobilité
- 9. Transfert d'un terrain sis à Mazères du domaine public départemental au domaine public de la CdC
- 10. Avis sur les projets d'ouverture de services d'accueil Petite enfance délégation au président
- 11. Désignation d'un membre du Conseil d'administration du CIAS
- 12. Projet RHI à St Pierre de Mons
- 13. ACP subventions à des entreprises
- 14. Convention de délégation de mise en tourisme du ponton de Langon avec l'OTELI
- 15. Ouverture dominicale des commerces
- 16. Approbation de la révision allégée n°1 du PLUi à Noaillan centre bourg
- 17. Approbation de la révisions allégée n°3 du PLUi à Noaillan La Saubotte
- 18. Prescription de la révision générale n°1 du PLUi
- 19. Modification n°2 du PLUi ajustement des objectifs
- 20. Prévention des inondations de la Garonne Partenariat avec le SMEAG pour la réalisation de diagnostics de vulnérabilité
- 21. Club nature : demande de subvention au Département et délégation à l'Auringleta
- 22. Audit de paie proposée par le CDG33
- 23. Modification du tableau du personnel